

**Département de la Drôme
Délibération
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 05/06/2024
Reçu en préfecture le 05/06/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20240530-DEL_1B_30052024-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de convocation : 24/05/2024
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien	X			Arrivé à 19h55	
CUVELARD Bruno	X				Secrétaire de séance : T SERRE
DREVET Jean-Jacques		X		Olivier SALIN	
INIZAN Loïc	X				
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
Total	10				

Objet : rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'Office de Tourisme et la Maison des Vautours- Avenant N°4 LOT 04 charpente couverture zinguerie

Monsieur le Maire présente l'avenant N° 4 établi par l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT** dans le cadre de la rénovation de la maison des Vautours.

Modifications introduites : rapport de Mme FROBERT architecte :

«demande de la maîtrise d'ouvrage d'un habillage contre le mur mitoyen Sud, identique au reste des garde corps »

Incidence financière de l'avenant :

Montant de l'avenant HT : + 1 478.58 €
TVA 20% : + 295.72 €
Montant TTC : + 1 774.30 €

Envoyé en préfecture le 05/06/2024

Reçu en préfecture le 05/06/2024

Publié le

ID : 026-212602643-20240530-DEL_1B_30052024-DE

Montant initial du marché public :

Montant HT : 98 726.80 + 5830.50 – 4 749.77 + 3 142.12= 102 949.65 €

TVA 20% : 20 589.93 €

Montant TTC : 123 539.58 €

Nouveau montant du marché public :

Montant HT : **104 428.23 €**

TVA 20% : 20 885.65 €

Montant TTC : 125 313.88 €

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES en avoir délibéré et à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°4 pour le LOT 04 Charpente couverture zinguerie pour un montant de + **1 478.58 € HT** avec l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT** 9 chemin de la Françoise 26220 DIEULEFIT

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°4 avec l'entreprise **ATELIER DU BATIMENT**

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Thierry SERRE



Le Maire
Olivier SALIN



Résultat du vote

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

AVENANT DE TRAVAUX
N° AV/LOT 04 - 2024-09

Envoyé en préfecture le 05/06/2024
Reçu en préfecture le 05/06/2024
Publié le
ID : 026-212602643-20240530-DEL_1B_30052024-DE

**Opération : RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT
LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS**

Maître d'ouvrage: **Commune de Rémuzat**
LE VILLAGE 26 510 Rémuzat 7

Entreprises Titulaires : **ATELIER DU BATIMENT**
QUARTIER BEAUVALLON, 26 220 DIEULEFIT 7

Lot N°: **04 CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE MOB**

ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet de régulariser les plus values et moins values présentées dans le lot sus-cité par le maître d'œuvre et dûment acceptés par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 2

Le montant du marché se trouve ainsi modifié, voir tableau ci-dessous:

ARTICLE 3

Les modifications techniques ne nécessitent pas de prolongation du délai global d'exécution.

ARTICLE 4

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

DESIGNATION DES TRAVAUX	U	Q	P.U	TOTAL
Marché initial HT :				98 726,80 €
Tva à 20,00 %				19 745,36 €
Marché initial TTC:				118 472,16 €
AVENANT 01 -7 dec 2023				5 830,50
AVENANT 02 -14 Fév 2024				-4 749,77
AVENANT 06 - 27 Mai 2024				3 142,12
Travaux supplémentaires				
devis 240517				
04.8 claustrat bois mur Sud, h 1.00	U			1 478,58
Sous Total HT des plus et moins values				1 478,58
MONTANT H.T. de l'avenant 06 :				1 478,58
T.V.A. 20,00 %:				295,72
MONTANT T.T.C. de l'avenant:				1 774,30 €
NOUVEAU MONTANT H.T du marché :				104 428,23
T.V.A. 20,00 %:				20 885,65
NOUVEAU MONTANT T.T.C du marché:				125 313,88 €

L'entreprise,



L'Architecte,



Le Maître d'Ouvrage,

Le Maire Olivier SALIN



pour la maîtrise d'œuvre, l'OFFICE ARCHITECTES, SC Frobert-architecte
le 29 mai 2024